

Lons-le-Saunier, le 13 octobre 2022

Service Eau Risques Environnement et Forêt

**Suivi de la sécheresse dans le
département du Jura**

Compte-rendu de la cellule de veille sécheresse du 12 octobre 2022

Participants / Excuses :

DREAL : <i>Excuse</i>	UID DREAL : Florian CHARRIER	ARS : Franck KRON	Meteo France : <i>Excuse</i>
OFB : Jean-Louis GAROT	SDIS : Lieutenant Clément CONTE	SIDPC : Présent	SDJES : Patrick DEROGIS
Gendarmerie : Présent	FJPPMA : <i>Excuse</i>	Syndicat des irrigants : <i>Excuse</i>	AMJ : <i>Excuse</i>
DDT : Jean-Christophe CHOLLEY – Nadine PONCET – Fabien PONCET			

Situation des arrêtés de restriction temporaire des usages de l'eau avant la cellule de veille :

1. Situation des départements limitrophes au Jura :

- Doubs : La situation du département a évolué avec 1 secteur sans niveau de gravité et 3 secteurs en **vigilance**.
- Saône-et-Loire : 1 secteur en **vigilance**, 2 secteurs en **alerte**, 5 secteurs en **alerte renforcée**.
- Ain : 2 secteurs en **vigilance**, 3 secteurs en **alerte**, 4 secteurs en **alerte renforcée** et 1 secteur en **crise**.
- Côte-d'Or : La situation du département a évolué avec 14 secteurs en **vigilance**.

2. Situation du Jura :

Un arrêté de restriction a été pris le 29 septembre 2022, classant :

- pour les Eaux souterraines, les 2 zones Forêt de Chaux et alluvions Doubs Loue et Formations Bressanes au niveau **alerte**.
- pour les Eaux superficielles, la zone Haute Chaîne en **vigilance**, la zone Plateau Calcaire en **alerte** et les 2 zones Nord-Jura et Seille et affluents de la Loue au niveau **alerte renforcée**.

Situation de la ressource en Eau et des usages dans le département du Jura :

1. Situation de la ressource en Eau :

Situation météorologique (MétéoFrance) :

La pluviométrie du mois de septembre est excédentaire de 50 % mais une disparité spatiale subsiste avec le massif du Jura plus arrosé que la plaine. Cet excédent permet de compenser pour le moment le déficit de ce début du mois d'octobre.

Les prévisions annoncent un temps plus humide pour cette fin de semaine avec des précipitations de l'ordre de 5 mm. Les températures seront au-dessus des normales de saison.

Situation édaphique (MétéoFrance) :

Grâce aux précipitations de septembre, l'indice d'humidité des sols est remonté au niveau de la médiane quotidienne mais a tendance à rester dans les 50 % des cas les plus secs.

Situation hydrologique (DREAL, OFB et FDJPPMA) :

Grâce aux pluies de septembre, la situation hydrologique des cours d'eau s'est améliorée sur l'ensemble du territoire. Le secteur « Seille et Affluents de la Loue » reste tout de même fragile, notamment pour la Brenne à Sellières.

La fragilité des petits cours d'eau constatée pour les secteurs Seille et affluents de la Loue et Nord Jura, lors de la campagne usuelle d'ONDE et En Quête d'Eau du 25 septembre, est toujours effective. Une nouvelle campagne ONDE va avoir lieu le 25 octobre pour constater si une amélioration a eu lieu ou non.

Situation hydrogéologique (DDT) :

Les niveaux des nappes sont remontés depuis la dernière cellule. Les deux secteurs « Forêt de Chaux et alluvions Doubs Loue » et « Formations bressanes » sont passés au niveau vigilance.

2. Situation des usages de l'Eau :

Situation de l'agriculture (Syndicat des irrigants) :

RAS

Situation de l'alimentation en eau potable (ARS) :

La situation s'améliore de partout pour l'alimentation en eau potable. La commune de Lect, première touchée par la sécheresse, n'est plus alimentée par camion citerne.

Situation des milieux aquatiques (FDJPPMA, OFB) :

OFB : Les températures des rivières ont globalement baissé. Cet épisode de sécheresse a eu un gros impact sur les espèces piscicoles. Une pêche électrique effectuée ce début de semaine confirme une baisse du peuplement piscicole.

Situation des sports aquatiques (SDJES) :

La sécheresse n'impacte plus les activités aquatiques. Le retour d'expérience sera important pour apprendre de cet épisode historique.

Situation des usages industriels et commerciaux (UID DREAL) :

RAS

Situation de la sécurité civile et du risque incendie (SIDPC, SDIS, Gendarmerie) :

SIDPC : RAS

Gendarmerie : Les doléances sur les stations de lavage et le remplissage de piscine se sont arrêtées.

SDIS : La situation actuelle est favorable contre le risque incendie. Si les restrictions des usages de l'eau sont allégées, les manœuvres de matériels reprendront normalement dans les casernes.

Conclusion :

Compte tenu de l'amélioration de la situation, qui reste tout de même fragile en certains points du territoire, et de la baisse des besoins en eau, la cellule de veille sécheresse propose à Monsieur le Préfet de prendre un nouvel arrêté de restriction ; à savoir :

- Pour le zonage eaux superficielles : **VIGILANCE** pour les zones « Nord Jura » et « Seille et affluents de la Loue » et aucun niveau de gravité pour les zones « Plateau calcaire » et « Haute chaîne ».
- Pour le zonage eaux souterraines : **VIGILANCE** pour les zones « Forêt de Chaux et alluvions Doubs Loue » et « Formations bressanes ».

Prochaine cellule de veille sécheresse : mercredi 26 octobre à 9h

La cheffe du bureau de l'Eau



Nadine PONCET

